

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année..... 12s-6d.
six mois..... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se con-
formeront pas à cette con-
dition l'abonnement sera
de 15s. payable par se-
mestre. Ceux qui veulent
discontinuer sont obligés
d'en donner avis un mois
avant la fin du semestre,
et de payer ce qu'ils doi-
vent.

A Montréal, on s'abon-
ne chez E. R. Fabre, car,
3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.
{ STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-des-
sous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-des-
sous..... 3s-4d.
Chaque insertion subsé-
quente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes
4d. la ligne.

Les annonces non
accompagnées d'ordre se-
ront publiées jusqu'à avis
contraire.

Les lettres, correspon-
dances, etc. doivent être
adressées, franc de port,
à STANISLAS DRAPEAU et
CIE., Rue Ste. Famille,
côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

Québec, Mercredi, 5 Juillet, 1848.

Littérature.

L'ANTE-CHRIST.

DEUXIÈME VOLUME.

V.

LES PROMENEURS ATTARDÉS.

(Suite.)

Et tout à coup Léonora tombant à ge-
noux, baissa la tête et joignit les mains
dans l'attitude de la prière; tandis que des
larmes brûtantes sillonnaient ses joues.
Un léger bruit la fit tressaillir; elle se re-
tourna et aperçut Arnold, qui s'était arrê-
té sur le seuil et la contemplait d'un air
grave.

—Pardonnez,—dit-elle en s'avançant
vers lui avec le plus gracieux sourire et
sans témoigner le moindre embarras.

Le jeune homme salua et ne parut nulle-
ment surpris d'un acte de dévotion subite,
qui n'avait d'ailleurs rien que d'ordinaire
de la part d'une femme italienne, quelles
que fussent ses habitudes et sa condition.
Sans adresser un mot à l'actrice, sans jeter
un regard aux arbustes, il alla droit au piano
ouvert, promena sa main sur les touches,
hocha la tête d'un air satisfait; puis s'a-
dressant enfin à Léonora :

—Est-ce à vous cela ?—dit-il.

—Non,—répondit-elle,—je l'ai emprun-
té à une amie, qui se fera un devoir de
vous l'offrir, si vous le désirez.

—J'accepte volontiers; j'y ferai graver
son chiffre et le votre.

Puis s'asseyant sur la causeuse :

—Il se prépare d'étranges événe-
ments,—dit-il,—et de deux choses l'une :
ou j'ai complètement perdu la tête, ou le
monde va changer de face. Savez-vous
qu'il est dur et cruel de se sentir homme
parle cœur et le bras et de voir chacun
hors de sa place, les idées confondues, le
mal honoré, l'imposture triomphante, le
droit proscrit, et de rester tranquille spec-
tateur, quand on porte en soi l'intelligence
et la force ?

—Laissez,—reprit sérieusement la Vil-

lana,—le monde extérieur s'harmoniser à
à sa guise. Assez d'autres s'occuperont
des lois et des empires. Contentez-vous
de régner sur l'âme par les arts.

—L'art est sacré sans doute; mais les
sons d'un orchestre me résonnent mal à
l'oreille, quand devrait gronder la voix du
canon.

—Est-ce toujours les Anglais que vous
choisissez pour victimes de vos exploits
futurs ?—répliqua Léonora, avec un ac-
cent légèrement ironique.

Arnold fronça le sourcil, se leva, et la
regardant en face :

—Vous avez tort de railler,—poursui-
vit-il.—J'ai fait peu de chose, il est vrai;
mais en Espagne et sur les mers il m'a été
clairement démontré qu'une seule chose
me manquait, et cette chose je la possède
aujourd'hui.

—Vous l'appellez ?

—Le droit de commander à tous et de
ne me soumettre à aucun.

—Ce serait le privilège d'un roi légitime.

—Le mien, par conséquent.

—Vous voulez rire, sans doute.

—Non; je sais que mon père fut roi
dans l'Yémen, et que de droit, sinon de
fait, je lui succède.

—Mais savez-vous seulement le nom de
votre père ?

—En Europe on l'appelait marquis de
Valencey, chez les Arabes il se nommait
sultan des Wahabites.

Léonora se prit à réfléchir et ne répondit
pas. Arnold se promena dans le salon et
continua :

—Vous comprenez maintenant les at-
tentions dont m'honoraient le Saint-Père
et les autres princes d'Italie, Chacun d'eux
savait mon histoire; j'ai été le dernier à
l'apprendre.

—Et vous voulez sérieusement faire va-
loir vos titres ?

—Et pour agent diplomatique je pré-
tends n'employer que l'épée.

—Le tout afin de régner sur une horde
peu nombreuse et barbare.

—Je les civiliserai, et, à leur tête, je

conquerrai le monde.

Léonora leva vivement la tête, puis
haussant les épaules, elle répliqua :

—Je préférerais à votre place imaginaire
la place de premier violon aux Bouffes.

—Tant qu'il vous plaira, Madame; moi
j'ai des devoirs à remplir et me trouve res-
ponsable devant Dieu et devant les hommes.
D'ailleurs, je suis las de l'Europe. J'ai
assez fait pour les arts; il est temps de
m'élever plus haut.

—Daignerez-vous au moins mesurer les
obstacles ?

—Pour les vaincre.

—Vous serez écrasé par le nombre.

—Je mourrai donc avec gloire !

Léonora frappa du pied.

—Vous entendez,—reprit-elle avec au-
torité,—l'Italie entière qui par ma bouche
vous accuse d'ingratitude et de folie.

—Arnold s'arrêta et levant les yeux au
ciel :

—Dieu m'a parlé,—Le monde est à l'a-
gonie, Madame, et l'Ante-Christ a paru
sur la terre. Jetez les yeux autour de vous.

La France et l'Angleterre adorent l'avari-
ce; l'Allemagne est morte, l'Espagne ago-
nissante; l'Italie n'est plus que le tombeau
de Léon X et des Césars. Puis, nous
vivons sous des cieus que n'éclaire point
le soleil; le sol est sans fleurs sous les pas;
les grottes n'ont plus de prophètes; l'au-
tel est sans oracles; aucun donjon crénelé
ne couronne de ces tours le front de la col-
line; le fabricant succède au paladin; l'âme
et la poésie s'exilent; il est temps,
vous dis-je, qu'un peuple nouveau surgisse,
et que la harpe et l'épée s'enlacent avec
la croix. A quoi bon mes discours ? A
quoi bon ma main droite et ma tête, si je
ne sais vouloir et agir; que ferai-je de mon
intelligence et de ma force ?

Léonora regardait Arnold avec admira-
tion. A mesure que celui-ci s'exaltait,
une expression sublime animait de plus en
plus son visage, sa taille semblait grandir,
et sa voix prendre une puissance sous la
quelle tout devait s'incliner. Soudain Ar-
nold se passa la main sur le front, et aussitôt,
sans aucune transition changeant, selon sa

coutume, d'aspect et de langage :

—Çà,—dit-il, avec une familiarité pleine d'enjouement et d'abandon,—toutes ces choses sont bien graves pour vous et justifient pleinement le reproche d'égoïsme que vous m'avez adressé. C'est assez vous entretenir de moi. Parlons, s'il vous plaît, du motif de votre voyage. Votre lettre m'a presque effrayé. Vous avez donc rompu votre engagement avec San-Carbo. Que va dire Naples et quelle figure fera le digne signor empesario ?

Léonora se sentit défaillir.

—Ce n'est point ma volonté qui m'amène à Paris,—répondit-elle.

—Néanmoins les affaires d'intérêt vous sont, je le suppose, assez indifférentes ? La Villana sourit amèrement.

—Peut-être je suis indiscret,—reprit Arnold.

—Non,—dit-elle, seulement vous m'avez mal connue jusqu'ici.

Le jeune homme fut étonné de l'accent de dignité et de tristesse qui accompagna ses paroles. Il baissa les yeux, et par contenance se mit en devoir d'effeuiller un *camélia*. La cantatrice le regardait en silence.

—Je n'ose poursuivre,—répliqua Arnold, presque intimidé,—et cependant, vous avez en moi un ami...

—Un ami !—interrompit-elle avec un mouvement de douleur.

—Un frère...

A ce mot, Léonora se leva pâle et les yeux brillants d'un éclat fiévreux, mais imposante et calme.

—Je vous ai dit souvent,—pouvait-elle,—qu'un esprit fatal plane sur mon existence. Je fus presque en naissant, arrachée des bras d'une mère, que je n'ai plus rencontrée, et dont j'ignore le nom. Me voyant applaudie, fêtée, couverte de diamants et de fleurs, vous m'avez crue vaine, légère, peut-être heureuse. Je suis restée longtemps indifférente au moins ; un jour...

Elle s'interrompit ; les sanglots l'étouffaient.

—Oh ! parlez,—s'écria le jeune homme en lui tendant affectueusement la main.—Il n'est point de souffrance humaine qui n'éveille un écho dans mon cœur.

La cantatrice repoussa fièrement la main d'Arnold.

—Gardez votre pitié,—dit-elle,—et répondez à ma question. Je n'ai qu'un seul mot à vous dire, et tout sera fini.

Arnold, effrayé du ton solennel que prenait Léonora, écoutait avec angoisse, et pressentait quelque terrible révélation. La Villana cacha son visage dans ses mains, et d'une voix déchirante :

—M'aimez-vous ?—reprit-elle.

Arnold recula sans répondre. Léonora poursuivit avec la résignation d'un condamné qui s'arrête au lieu du supplice :

—Celle que vous aimez doit être noble et pure entre toutes, et peut sans crainte lever la tête à la face des hommes et s'agenouiller devant Dieu sans rougir, n'est-ce pas ? Son nom, du moins ? rien que son nom. On plutôt, montrez-moi son visage, faites que j'entende le son de sa voix ; puis soyez heureux, et laissez-moi mourir. Arnold soupira.

—Son nom, sa voix ! son visage ! interrogez les étoiles, invoquez les anges : celle que j'aime n'est point une fille de la terre.

Jules de TOURNEFORT.

(A continuer.)

Extraits des journaux Français.

FRANCE.

Assemblée Nationale.

Séance du 3 Juin.

(Suite.)

UN MEMBRE. Je ne connais pas M. Louis Blanc, mais je dois déclarer que dans la journée du 15 mai, au moment où la salle était envahie, un homme du peuple est venu me demander où était M. Louis Blanc.—M. Louis Blanc, lui répondis-je, n'a rien à faire avec vous ; faites vos sarmatales comme bon vous semblera. (Légers rires.) Un quart-d'heure après, ce même homme revoit et se dirigea vers le banc de M. Louis Blanc, et l'engagea à parler au peuple : M. Louis Blanc s'y refusa, et ce ne fut que plus tard qu'il y alla avec l'autorisation de M. le président.

M. DE PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre qui lui est adressée par M. Marchand, émailleur, qui atteste que M. Louis Blanc n'a parlé au peuple que pour l'exhorter à la modération.

M. J. FAVRE, rapporteur, monte à la tribune. L'orateur commence par rendre hommage aux paroles généreuses prononcées en faveur d'un collègue. Il n'y répondra pas parce que ce serait entrer dans une voie où la commission doit se garder d'entrer. La commission a voulu prendre connaissance de la procédure ; elle n'a entendu exorcer aucun pouvoir juridique ; elle n'a pas voulu examiner si M. Louis Blanc était sous le coup de charges suffisantes pour être poursuivi ; elle n'a voulu qu'une chose, c'était de s'assurer que dans la plainte il n'y avait aucun esprit de parti ni de persécution, sans quoi la commission aurait proposé de refuser l'autorisation. Si maintenant vous voulez vous-même faire la vérification qu'a faite la commission, je comprends que vous fassiez apporter à cette tribune le dossier de l'affaire, mais à la con-

dition que vous évoquerez immédiatement la connaissance de l'affaire. [Bruits divers.] Sans cela, il peut surgir entre la souveraineté de l'Assemblée et la justice ordinaire du pays un conflit dans lequel cette dernière devra nécessairement succomber.

M. LOUIS BLANC, de sa place. Le jugement de l'Assemblée sera évidemment un jugement aveugle.

M. JULES FAVRE. L'Assemblée ne porte pas de jugement, elle décide seulement que la justice aura son cours. J'ai entendu dire que les conclusions de la commission étaient prématurées, et qu'il fallait, avant de voter, prendre connaissance de l'instruction. Ceux qui ont tenu ce langage sont étrangers aux formes de la justice. (Vive interruption.)

Je demande pardon s'il m'est échappé quelques expressions qui aient pu blesser la susceptibilité de quelques membres : j'ai voulu dire seulement qu'ils n'avaient peut-être pas suffisamment réfléchi aux exigences de l'instruction judiciaire. Je ne puis que dire, en terminant, que la commission persiste dans ses conclusions.

M. DUPONT DE BUSSAC combat le rapporteur comme ayant présenté un système désastreux. Il fait observer que si en effet la commission ne demande ni la mise en prévention ni l'arrestation, il n'en est pas moins vrai qu'en accueillant les conclusions de la commission, l'Assemblée donnerait au procureur-général le droit d'arrestation immédiate.

L'orateur rappelle que, dans la chambre des députés, M. Duvergier de Hauranne a combattu la mise en accusation de M. Audry de Puyraveau par des motifs analogues à ceux allégués aujourd'hui, et cependant, ajoute l'orateur, j'entendais tout-à-l'heure M. Duvergier de Hauranne appuyer la proposition de la commission. (Violentes réclamations.)

Quelques voix ; Ce sont des personnalités : c'est indécent !

M. DUPONT. Si j'ai dit quelque chose qui ait pu blesser la susceptibilité de M. Duvergier de Hauranne, je suis prêt à le retirer.

M. DUVERGIER DE HAURANNE, de sa place. Vous pouvez bien dire ce que vous voudrez.

Une longue agitation règne dans la salle. L'orateur descend de la tribune au milieu du bruit, et des conversations animées s'établissent dans les diverses parties de l'Assemblée, et notamment à la gauche de la tribune où des explications vives paraissent bientôt dégénérer en querelles particulières. Un groupe nombreux entoure quelques membres dont la pantomime exprime plus que de l'agitation.

E. DENJOY. Monsieur le président, je

viens vous signaler que M. Emile Lenglet est venu m'insulter à ma place. [Violentes rumeurs; interruption prolongée.]

M. Emile Lenglet s'élança à la tribune, où il est apostrophé par M. le président.

M. EMILE LENGLET. Je viens à mon insu, d'être rappelé à l'ordre par M. le président, je dois m'expliquer.

Il est vrai que je me suis laissé emporter jusqu'à oublier les convenances. Mais je dois vous dire les motifs qu'y m'y avaient poussé, [Rumeurs. Interruption.]

On avait dit que les paroles prononcées par M. Dupont contre M. Duvergier de Hauranne, étaient inconvenantes. Je me suis approché de M. Dupont et lui ai dit, avec la plus grande politesse: il n'y jamais d'inconvenance à dire la vérité. C'est alors que M. Denjoy m'a dit du ton le plus grossier: Cela ne vous regarde pas. J'ai alors qualifié ces paroles comme elles le méritaient. [Interruption prolongée.]

De toutes parts: Assez! assez! L'ordre du jour.

M. DENJOY paraît à la tribune; les cris: aux voix! redoublent et l'empêchent de se faire entendre.

De toutes parts: L'ordre du jour!

M. RAYNAL vient déclarer que M. Louis Blanc n'a pas été à l'Hôtel-de-Ville le 15 mai, car il ne l'a pas quitté ce jour-là.

M. MARRAST. J'avais cru que M. Louis Blanc avait été à l'Hôtel-de-Ville le 15 mai, parce que j'avais entendu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les cris de vive Louis Blanc! vive Barbès! vive Blanqui! J'avais aussi vu un individu qui m'avait affirmé qu'il avait aidé à l'évasion de Louis Blanc en le faisant sortir de l'Hôtel-de-Ville, par une porte de derrière: Je dois à la vérité de déclarer que j'ai fait toutes les recherches pour retrouver cet individu, et elles ont été sans résultat: de plus, je me suis assuré que Louis Blanc n'était pas sorti par la porte qu'on m'avait indiquée; il m'est resté la conviction que Louis Blanc n'avait pas été à l'Hôtel-de-Ville ce jour-là [Aux voix! aux voix!]

M. LE PRÉSIDENT. On a proposé un amendement dont le but est de déclarer qu'il n'y a pas eu lieu de permettre l'autorisation. Cet amendement est-il appuyé?

De toutes parts: Non! non!

M. LE PRÉSIDENT. Il n'y a pas à la mettre aux voix. Nous revenons à la proposition de la commission. [Aux voix! aux voix!]

La proposition est mise aux voix. Une première épreuve est douteuse.

Quelques voix: Le scrutin par division! [Vive agitation.]

Voix diverses: Non! non!

M. LOUIS BLANC. Je demande à dire deux mots....

De toutes parts: A la tribune!

M. LOUIS BLANC, à la tribune. Je veux seulement dire à ceux de nos amis qui demandent le scrutin de division, qu'ils vont directement contre mon intention. Comme représentant je me suis opposé à la mesure proposée, parce que je la regarde comme désastreuse; comme homme, je ne me suis pas défendu, et je ne voudrais pas que l'on put considérer ce que j'ai dit comme ma défense. [Aux voix! aux voix!]

M. PÉREZ paraît à la tribune en agitant le règlement et cherche à se faire entendre. Le tumulte couvre sa voix.

M. LE PRÉSIDENT, après avoir longtemps agité la sonnette. Ecoutez-moi! [Le bruit continue.] Mais taisez-vous donc! [Le bruit ne se rétablit pas.] Il n'y a pas de force humaine capable de résister à cela. [Redoublement de cris.] Mais taisez-vous donc! [Tumulte inconcevable.] Dans le bureau quatre secrétaires contre deux se sont prononcés pour l'affirmative; est-ce suffisant? [Mais certainement: consultez le règlement!] L'on va voter par scrutin de division. [Non! non!—L'Assemblée a prononcé; il n'y a plus de scrutin possible!] Ceux qui voudront... [La voix du président se perd au milieu de la tempête.] Il y a eu trois scrutins qui ont déclaré que la majorité était pour la conclusion de la commission, trois qui croient le contraire. Vous avez dit d'abord qu'il y en avait deux seulement pour le rejet [brouhaha prolongé], et moi je suis dans le doute. [Ah!]

Après des clameurs dont nous ne pouvons saisir le sens et la portée, l'Assemblée, sans réclamation, se conforme à la décision du président.

Le rapport est rejeté.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 5 JUILLET, 1848.



NOUVELLES D'EUROPE.

Nous avons reçu hier au matin, nos journaux d'Europe, l'European Times du 17 juin et nos journaux parisiens jusqu'au 15 de juin inclusivement.

[De l'European Times.]

France.—Un journal affirme que non seulement le prince de Joinville et le duc

d'Aumale avaient passé plusieurs jours à Paris, mais que le duc de Bordeaux y avait été aussi et qu'il y avait été reçu par le duc de Montmart. On aurait proposé au prince de Joinville de détruire le gouvernement, actuel; ce qu'il aurait refusé.

Les habitants de diverses communes de l'Auvergne ont résolu de ne point payer la taxe additionnelle de 45 centimes imposée par le gouvernement provisoire; les percepteurs ont été obligés de prendre la fuite.

—Le nombre des maisons de commerce de Paris qui ont arrêté paiement se monte à 6000.

—L'élection de M. Thiers a causé beaucoup d'agitation dans le parti ultra-républicain. Le soir du 5, une troupe nombreuse a entouré sa maison et se serait porté aux excès sans l'arrivée d'un détachement de la garde nationale qui dispersa la populace.

—La nuit du 9, a été plus tranquille que les précédentes. Les rassemblements formés à la porte St. Denis ne présentaient aucun symptôme alarmant.

—Le 10, le boulevard St. Denis a été de nouveau le lieu de rendez-vous d'une foule immense. A 6 heures, des corps nombreux de la ligue et de la garde nationale étaient stationnés à la douane. La force armée entourait la foule d'un cordon de bayonnettes que personne ne put franchir: un nombre immense de prisonniers fut fait et dirigé sur la préfecture de police.

—Le 12, une foule immense attirée par la nouvelle que le prince Louis Napoléon allait prendre son siège, entourait les dehors du palais législatif. A 3 heures, le rappel battait et la garde nationale se formait. Divers bruits circulaient, mais tous s'accordaient à dire que les bonapartistes avaient tenté une insurrection. Un rapport disait qu'on se battait dans le faubourg St. Antoine; un autre rapport, que la banlieue se préparait à marcher sur Paris pour forcer l'Assemblée nationale à accepter l'élection de Louis Napoléon. Cependant la foule sur la place de la Concorde ayant crié vive Louis Napoléon! vive l'empereur! le général commandant ordonna aux troupes et à la garde nationale de faire évacuer la place. La foule résista et quelques coups de pistolet furent tirés et blessèrent quelques officiers de cavalerie. Ces coups furent entendus dans l'Assemblée nationale, et vers 54 heures, M. Larmartine monta à la tribune pour annoncer qu'un événement malheureux venait d'avoir lieu sur la place de la Concorde: que le sang avait été versé, qu'un coup de fusil avait été tiré au cri de vive l'empereur Napoléon! La gravité des circonstances exigeaient des mesures énergiques. Il annonça alors un projet de loi pour bannir de la France Louis Napoléon; ce projet fut reçu par acclamation. Au départ du courrier, les répu-

blicains étaient victorieux sur tous les points.

Les membres de la famille Bonaparte ont nié la présence à Paris de Louis Napoléon qui était à Londres le 11 d'où il a adressé une lettre de remerciement à ses électeurs. Le 15, Paris était tranquille. Les murs étaient couverts de placards recommandant à l'Assemblée nationale de renvoyer les ministres et de nommer M. Caussidière, dictateur. Néanmoins le parti Bonaparte continue à créer de l'excitation, et des mesures ont été prises pour donner de la force à ce parti. Des pamphlets à la louange de Louis Napoléon, des journaux dans son intérêt sont répandus gratis sur les places publiques et dans les assemblées.

Assemblée Nationale.—Séance du 9 juin. On annonce l'arrivée de M. Thiers.

Le 10, M. Jobez, monte à la tribune pour dénoncer un journal intitulé *L'organisation du Travail*, qui excite le peuple au pillage et au meurtre.

—Le 12, une partie de la séance est occupée par une discussion au sujet de Louis Napoléon. [Nous donnerons les discours prononcés en cette occasion.]

—Le ministre des finances, Duclerc, demande un crédit de 20,000 francs par mois [£1450] pour les dépenses de bureaux etc. de la commission exécutive.

M. Lamarine prend la parole, et est interrompu par les coups de fusils tirés sur la place de la Concorde. Il propose un décret contre Louis Napoléon. L'Assemblée nationale l'adopte aux cris de vive la république !

—Le 13, l'exclusion du prince Louis Napoléon est discutée. Louis Blanc s'oppose à cette exclusion parce que les lois de proscription sont essentiellement anti-républicaines. Après de vifs débats Louis Napoléon est admis par une majorité considérable, à prendre son siège dans l'Assemblée nationale, pourvu qu'il justifie de sa qualité de citoyen français.

—Le 14, le bruit court dans les couloirs que la commission exécutive va résigner. La chambre décide que les fonctions de sous-secrétaire d'état et celles de député sont incompatibles.

Angleterre.—Les forfanteries des Chartistes se sont terminées par des résultats insignifiants. Par prudence, l'autorité avait pris toutes les mesures nécessaires. Londres était tranquille.

Les débats sur les lois de Navigation sont terminés. Un Bill basé sur les résolutions adoptées va être introduit et passera promptement dans la chambre des communes. L'ambassadeur Espagnol à Londres a reçu ses passe-ports.

Les affaires se transigeaient avec facilité en Angleterre ; les confiances renaissent, mais cependant les affaires avec les mai-

sons commerciaux du continent se faisaient avec beaucoup de défiance.

IRLANDE.—Le clergé catholique romain désapprouve la fusion qui s'est opérée entre la vieille et la jeune Irlande.

ESPAGNE.—Les journaux de ce pays annoncent comme un fait accompli, la coalition entre les Carlistes et le parti Centraliste. On a découvert à Madrid une conspiration carliste. La reine est sur le point de donner un héritier au trône d'Espagne.

BELGIQUE.—Les élections se sont terminées en faveur de la monarchie constitutionnelle, nonobstant les intrigues des républicains qui n'ont pu faire élire que quelques-uns de leur parti. Les chambres Hollandaises étaient convoquées pour le 20 de juin.

DANEMARCK.—Les hostilités continuent dans le Schleswig-Holstein. La Suède aide le Danemarck.

AUTRICHE.—L'empereur a émis une proclamation qui a produit les plus favorables résultats. Le 5 de juin, sa majesté était encore à Innspruck.

PRUSSE.—Des préparatifs militaires sur un pied considérable ont été faits à Cologne.

ITALIE.—On a reçu des nouvelles du quartier, général de Charles-Albert, jusqu'au 6 juin. Elles ne contiennent rien d'important.

La *Gazette de Milan*, du 7, dit que les autrichiens ont réuni leurs forces à Nogarà ; ils sont au nombre de 12,000.

EGYPTE.—Ibrahim Pacha organise l'armée qui sera portée à 70,000 hommes.

Citations des Journaux Français.

—Un journal prétend que les bruits qui ont couru sur la démission des membres du gouvernement sont inexactes. Il paraîtrait au contraire, que l'on donnerait suite à l'instruction du complot dénoncé à la tribune par M. Ledru-Rollin, en laissant en dehors la personne de M. Louis Bonaparte. On assure qu'il a été tenu hier, [14], une espèce de conseil de famille chez le doyen des amis sages de Louis Napoléon, et dans lequel on aurait résolu d'exhorter ce personnage à ne rentrer en France qu'après le vote de la constitution. Hier et ce matin encore, on a arrêté des individus qui distribuaient des portraits et des biographies de Louis Napoléon. Parmi les personnes recherchées à l'occasion du complot bonapartiste, on cite Mme. Eléonore Gordon-Archer, qui a figuré dans l'affaire de Strasbourg.

Parmi les nouvelles feuilles qui ont paru depuis quatre ou cinq jours, on remarque la *Constitution*, journal de la république Napoléonienne, l'*Aigle*, le *Napoléon repu-*

blicain, la *Tribune Napoléonienne*, le *Napoléonien*.

—MM. Thiers, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, Berryer, et presque tous les anciens députés et les membres de la *Montagne* ont voté pour l'admission de Louis Napoléon.

—La *Gazette Officielle* de Rome dément un écrit intitulé : *Lettre du Pape à un représentant du peuple* publié par un journal de Paris, la *Presse*. (*)

—On écrit de Boulogne. 14 juin : Louis Napoléon Bonaparte est arrivé d'Angleterre. Il est parti immédiatement pour Paris.

—De graves désordres ont eu lieu pendant trois jours à Perpignan pendant les élections. La garde nationale est parvenu à rétablir l'ordre. Le 7, la tranquillité était complètement rétablie.

—Le ministre des cultes a décidé que la sortie des processions religieuses était permise sous le régime républicain comme sous celui de la monarchie.

—Nous apprenons de Stockholm que dans le nouveau projet de la constitution de la Suède, les catholiques sont déclarés privés de tout droit politique. On doute cependant que cette disposition, odieuse du clergé protestant soit adoptée par la diète Suédoise.

—On voulait que toutes les doctrines fussent représentées à l'Assemblée nationale ; eh bien ! toutes le sont, jusqu'au plus effroyable athéisme. Lisez plutôt ce qu'a écrit M. Proudhon :

« Dieu, s'il existe, est essentiellement hostile à notre nature, et nous ne relevons aucunement de son autorité. Nous arrivons à la science malgré lui, au bien-être malgré lui ; chacun de nos progrès est une victoire dans laquelle nous écrasons la divinité.

« Dieu, te voilà détrôné et brisé. Ton nom, si longtemps l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant, ce nom désormais voué au mépris et à l'anathème sera sifflé parmi les hommes ; car Dieu, c'est sottise et lâcheté, hypocrisie et mensonge, tyrannie et misère ; Dieu, c'est le mal. Tant que l'humanité s'inclinera devant un autel, l'humanité sera réprouvée ; Dieu, retire-toi, car dès aujourd'hui, guéri de ta crainte et devenu sage, je jure, la main étendue vers le ciel, que tu as été le bourreau de ma raison.

« La conclusion de la science sociale est celle-ci : il n'y a pour l'homme qu'un seul devoir, qu'une seule religion, c'est de renier Dieu. *Hoc est primum et maximum mandatum.*

« Que le prêtre se mette enfin dans l'esprit que la véritable vertu, celle qui nous rend dignes de la vérité éternelle, c'est de lutter contre la religion et contre Dieu. »

L'auteur de ces tristes blasphèmes, expression d'une désolante monomanie, a posé aussi cet axiome : *La propriété est un vol.*

(*) Cette lettre a été reproduite dans un précédent numéro de *L'Ami de la Religion et de la Patrie*. (Note du Rédacteur.)

Voilà ce qui, pour certaines gens, se pare du nom de *socialisme* !

Il faut se dire que parmi ceux qui ont voté pour un tel candidat, la plupart, sans doute, n'ont jamais lu un mot de ses écrits. — Voici quelle est aujourd'hui la situation la plus vraie de Paris :

Dans tous les esprits le discrédit du pouvoir est porté à tel point que l'on se demande si ce pouvoir existe encore :

A tous les coins de rue des proclamations contre les attroupements, et les attroupements qui vont grossissant, l'émeute qui prélude, comme pour narguer les prohibitions officielles ;

La garde nationale sur le qui-vive ; chacun prêtant l'oreille à chaque bruit qui semble un appel de tambour ;

Les boutiques, les magasins qui chôment ou qui se ferment ; le commerce tout entier qui répète : " Nous ne pouvons tenir un mois de plus dans cette position ; "

Partout une attente fiévreuse, une anxiété indécible qui sent venir une crise, comme on prévoit l'orage quand par un jour brûlant d'été de lourds nuages pèsent sur l'atmosphère ;

Toutes les ambitions, tous les rêves devenant possibles et presque vraisemblables, en présence de cette disposition à dire : " bien venue soit la main qui nous délivrera de l'anarchie du pouvoir, la main qui nous préservera du pouvoir de l'anarchie ! "

(Opinion du 14 juin.)

— On écrit de Berlin, le 4 juin : " M. Emm. Arago arrivera incessamment avec des lettres de créance très-complètes. Il a loué un hôtel ; ainsi la reconnaissance de la république française par la Prusse est décidée. On dit que le comte Arnim Boitzembourg sera nommé ambassadeur à Paris. On nous assure que l'empereur de Russie a écrit au roi de Prusse que le czar est disposé à reconnaître la république française ; il déclare que la *moment n'est pas encore venu de réagir violemment*. "

— On lit dans le *Morning Post*, du 9 : " S. A. R. le duc de Bordeaux, accompagné de son auguste épouse, a quitté sa résidence de Froshdorff (Autriche). Nous croyons avoir de bonnes raisons de croire que Londres est la destination qu'il se propose d'habiter. "

— On écrit de Vienne, le 3 juin : " Une députation, composée de cent personnes de chaque classe de profession, va partir pour Inspruck dans le but de prier l'empereur de revenir. Si dans quelques jours l'empereur n'est pas de retour, un gouvernement provisoire sera établi. "

— La *Gazette de Cologne* annonce que la Carinthie, la Carniole et la Styrie se sont détachées du gouvernement autrichien, en se fondant sur ce que le gouvernement s'est soumis à la direction des étudiants et de la populace.

— Nous lisons dans une correspondance d'Inspruck : " Le nonce du Pape et l'ambassadeur prussien, comte d'Arnim, sont arrivés ici. L'ambassadeur des Pays-Bas et ceux de Darnemarck et de Russie sont depuis long-temps ici. L'ambassadeur britannique est attendu avec sa suite. "

— Le chef carliste Marsal a livré un combat contre la colonne de Saint-Hilarie en Catalogne. Les troupes qui venaient au secours de la colonne d'Isabelle sont ar-

rivées trop tard. On s'attend d'un moment à l'autre à un mouvement progressiste dans le Haut-Aragon. Les carlistes sont entrés dans le Bas-Aragon ; les troupes de Saragosse et autres villes se sont mises à leur poursuite.

— Les journaux de Constantinople, que nous recevons aujourd'hui, annoncent que le choléra est en décroissance dans cette ville, ainsi que dans les villages voisins.

— On écrit de Lahore que les Shicks se sont révoltés ; ils ont tué les deux commissaires anglais, et ils ont massacré toutes les troupes anglaises en station dans les environs. On dit que la révolte est tellement sérieuse que lord Dalhousie aura beaucoup de peine à s'en rendre maître.

— Nous avons des correspondances d'Athènes en date du 19 mai. La situation de la Grèce ne semble pas devoir s'améliorer de si tôt ; toutefois l'insurrection de la Phlidiote touche presque à sa fin. Les principaux meneurs étaient, dit-on, déjà entre les mains du gouvernement. Velentzas ayant été forcé de se réfugier sur le territoire ottoman, les troupes royales l'y auraient poursuivi, et il en serait résulté un conflit entre ces dernières et les troupes ottomanes.

— L'Angleterre doit 20,450,000,000 fr. avec un revenu de 1,585,000,000 f.

La France doit 5,000,000,000 fr. avec un revenu de près de 2 milliard, y compris les budgets communaux et départementaux.

La Russie doit 2 milliards avec un revenu de 400,000,000 fr.

L'Espagne doit 5 milliards avec un revenu de 178,600,000 fr.

La Hollande doit 3 milliards avec un revenu de 100 millions.

L'Autriche doit 3 milliards avec un revenu de 440 millions.

Comme on peut voir, l'état financier de la France n'aurait rien qui dût alarmer, si le gouvernement se trouvait en des mains plus capables.

— On lit dans un journal romain l'*Epoca* que, depuis quelques jours, les bataillons de la garde civile viennent à tour de rôle recevoir au Quirinal la bénédiction du pape. Le 21 mai les 10e, 11e et 12e. bataillons s'étant présentés, Pie IX leur dit : " J'ai appris avec un déplaisir extrême que plusieurs des volontaires pontificaux, après l'affaire de Cornuda, ont déserté la bannière nationale : mon vif désir est qu'ils retournent à l'armée : je n'ai pas donné l'ordre de passer le Pô ; mais puisqu'ils l'ont passé, je veux que mes fils se montrent dignes du nom et de l'étendard qu'ils portent. "

" Le calme est rétabli dans la ville éternelle, dit l'*Italia*, et les Romains s'occupent activement de préparer le choix des députés qui donneront la consécration nationale à la constitution promulguée par Pie IX. "

" Nous sommes heureux de voir que les manœuvres factieuses nient échoué encore une fois devant le bon esprit d'une partie de la population romaine, et par un retour chez le reste à des idées plus saines. "

— Le général Forcadell a défait une colonne de troupes d'Isabelle le 25 mai, aux environs de la Puebla de Lillet (Catalogne). Après trois heures de combat, les carlistes se sont emparés de 132 prisonniers dont 9 officiers, de plus de 200 fusils, de munitions et de tous les bagages. Le lieutenant-colonel qui commandait les chrétiens a été blessé mortellement, et ils ont eu en outre 25 hommes de tués. Les carlistes ont perdu 2 officiers, 1 sergent, 2 soldats morts et 6 blessés.

— Le gouvernement espagnol vient de se créer de nouveaux embarras. Un anglais, le lieutenant-colonel Bristowe, a été expulsé comme M. Bulwer, et reconduit à la frontière.

— On assure que M. Bulwer a dit à Bayonne, en parlant de l'Espagne : " Avant six mois on verra la chute du gouvernement, la ruine du trône et la guerre civile. On peut bien, ajouta-t-il, souffrir avec patience des mépris qui coûteront si cher. "

— Béranger, le célèbre chansonnier, vient de se marier avec sa servante, Mlle Judith, qui gouvernait sa maison depuis longtemps.

— Hier, ont paru six nouveaux journaux : la *Carmagnole*, le *Scrutin*, le *Tocsin*, le *Polichinelle*, le *Faubourien* et le *Robespierre*.

Les chartistes se sont encore réunis le 31 mai ils étaient fort nombreux. Trois salves d'applaudissements ont été votées à la déchéance de la reine d'Angleterre et à l'établissement de la république ; les constables, secondés par la troupe, sont allés disperser les attroupements ; mais ils ont éprouvé plus de résistance qu'ils ne s'y attendaient. Les chartistes leur lancèrent des pierres et jouèrent du bâton. Cependant, après une charge de cavalerie, l'émeute a été dispersée, et dix-huit des plus mutins ont été arrêtés.

— Le 26 mai, jour de la fête de Saint-Philippe-de-Néri, l'un des patrons de Rome, le Souverain-Pontife s'est rendu à l'église de Sainte-Marie-in-Vallicella, où sont déposées les précieuses reliques du saint. La messe fut célébrée par S. Em. le cardinal Vannicelli. Une immense foule encombra les rues par où S. S. devait passer, et saluait par ses acclamations son auguste souverain. A son retour au Quirinal, Pie IX fut entouré par la multitude qui faisait retentir l'air de vivats et implorait sa bénédiction. S. S., profondément émue, bénit avec amour le peuple, qui s'inclina avec dévotion et reconnaissance.

Les Jésuites chassés de l'Europe se réfugient aux Etats-Unis. Beaucoup d'entre eux sont arrivés dernièrement dans les navires venus du Havre et de Brème. On dit que 500 Jésuites sont maintenant en route vers l'ouest où ils vont fonder une communauté au delà des Montagnes rocheuses.

On dit que le pape a manifesté un vif désir de visiter l'Irlande.

Un journal de Londres dit que le chiffre des hommes de loi à Londres est de 4972 et que leurs honoraires en 1847, se sont montés à £ 16, 210, 165 sterling.

— On lit dans un journal d'Halifax du 27 : " Le *Sun* de ce matin annonce que le Steamer employé par le gouvernement anglais pour transporter Mitchell à la Bermuda, a été arrêté sur sa route et que Mitchell a été mis en liberté. Suivant un autre rapport qui paraît plus probable, une expédition dans ce but se préparait dans la république voisine. — (*Gazette de Québec.*) "

Mexique. — Une conspiration ayant pour objet l'extermination du parti de la paix avec les Etats-Unis vient d'éclater à Mexico. Elle a pour chefs le général Parades, ex-président du Mexique et le père Sarauta, chef des Guerillas.

Etats-Unis. — On dit qu'on a découvert à Washington une défalcation au montant de \$500,000 commise par un fonctionnaire public.

— Un bill pour l'abolition de l'esclavage dans le district de Columbia a été perdu dans le sénat par 36 contre 7.

— Un rapport a été fait en faveur du projet de Railroad de St. Whitney à l'Océan Pacifique.

L'Avenir et le Rev. Messire O'Reilly.

« Nous avons lu avec un profond chagrin l'attaque inconvenante faite par *l'Avenir* contre Messire O'Reilly, qui a si bien mérité des Canadiens-Français par ses travaux et ses efforts pour établir la société vraiment nationale de la colonisation des Townships. Nous reproduisons avec plaisir, et les observations de la *Minerve* et la lettre de M. O'Reilly, en réponse à cette attaque toute gratuite de la part de *l'Avenir*.

Colonisation de Townships.— Dans la *Minerve* de lundi nos lecteurs ont dû rencontrer avec plaisir la lettre si digne, si polie, si délicate, si bien appropriée que M. O'Reilly avait adressée au *Journal de Québec*. Cette lettre contenait l'expression de la reconnaissance bien vive de M. O'Reilly, qui se faisait en cela l'écho des sentiments des Canadiens-Français pour le bien inappréciable que l'administration veut faire au pays, en favorisant l'établissement des Canadiens dans le sein de ses immenses forêts incultes. Le ministère actuel ne pouvait mieux commencer son règne qu'en travaillant à soulager la classe pauvre, à retenir dans le sein du pays ceux que le manque de propriété forçait à s'expatrier chaque année, et à donner par là à notre population un moyen de s'accroître dans une proportion plus rapide, de reprendre une vigueur qu'autrement elle pourrait perdre. Le peuple Canadien à sans doute bien goûté, bien apprécié les dispositions bien veillantes de l'administration. Si ceux qui représentaient le pays avant l'Union des Canadas, avant les événements de 1837 et 1838 qui en ont été la cause première, si ceux qui représentaient le pays, comme M. Papineau, par exemple, avaient fait approprier les sommes qui gisaient alors dans le coffre public, pour établir les townships, en y faisant faire des chemins et autres améliorations, ils est difficile de calculer la force que nous aurions de plus comme peuple. Et si nous n'eussions pas thésorisé, qui sait si on aurait jamais pensé à nous allier au Haut-Canada qui marchait vers la banqueroute ? Dans tous les cas les maux existent, le gouvernement actuel veut les réparer, le pays ne doit avoir qu'une voix pour lui exprimer sa gratitude ; c'est ce que M. O'Reilly a fait dignement, dans sa lettre, comme il lui convenait de le faire en sa qualité de premier et de plus ardent apôtre de cette œuvre.

Après cela croyez vous, lecteurs, qu'il y a une seule voix assez injuste dans le pays pour oser condamner cet acte de politesse dont M. O'Reilly s'est acquitté avec le plus grand tact ? Eh bien oui, il s'en trouve, et ce sont ceux-là même qui nous ont reproché, sans un semblant de raison, de vouloir nuire au progrès de l'association dans son début ; Ce sont ces mêmes hommes, écrivant dans

le même journal, qui attaquent aujourd'hui avec un manque de délicatesse complet le promoteur de cette même association. Il faut dire, que ce sont les défenseurs des doctrines de M. Papineau, c'est à dire les adversaires *quand même* de l'administration. D'où vient leur changement subit de disposition à l'égard de M. O'Reilly, dont il faisaient l'éloge il n'y a que quelques jours encore ? C'est que ce digne monsieur à bien voulu approuver la politique du ministère, en lui rendant des actions de grâces pour le secours généreux qu'il en reçoit dans l'œuvre qu'il avocasse depuis longtemps. Devait-on s'attendre à ce que M. O'Reilly fût accusé de tergiversation ou d'apostasie politique, lui qui n'en avait pas encore parlé ? Encore bien moins devions-nous nous attendre à le voir accuser de manquer de *charité apostolique* pour avoir prié ceux qui agitent des questions inopportunes de cesser de diviser le pays pour travailler à quelque chose d'utile, à l'établissement des townships.—Personne n'aurait pu s'imaginer que le missionnaire zélé qui s'est sacrifié corps et âme pour la réussite de ce louable projet, recevrait dans un journal de Montréal, le centre de son travail, une censure aussi indiscreète et aussi peu mesurée. Nous aurions plus à dire, mais M. O'Reilly répond pour lui-même, voici :—

A l'Editeur de la Minerve.

Montréal, 28 juin 1848.

M. L'EDITEUR.—Je viens de voir dans *l'Avenir* de ce jour, un paragraphe éditorial, où mon pauvre nom figure entouré d'expressions qui me surprennent autant qu'elles m'affligent. Elles me surprennent parce que je n'avais point lieu de m'attendre à me jamais voir traduit devant le public, Canadien-français pour cause d'*apostasie politique*, surtout dans les colonnes de *l'Avenir*. Elles m'affligent parce que les motifs qui m'y sont attribués, n'existent point chez moi, et parce que surtout la jeunesse canadienne, dont le journal en question se dit l'organe, ne croira jamais, si elle me connaît le moins du monde, que M. O'Reilly, échange pour aucun *intérêt personnel*, ou par aucune influence quelconque, ses convictions à l'endroit des Canadiens-français et de leurs intérêts véritables, contre l'amitié des hommes ou leurs promesses. Il n'a qu'en faire.

Certes, je n'ai jamais changé d'avis sur l'*opportunité* de l'agitation actuelle au sujet de l'*union*.—Quant à l'acte même d'*union*, j'ai toujours cru que c'était un *acte de monstrueuse injustice*. J'étais encore sur les bancs de l'école, à côté de l'éditeur du *Journal de Québec*, quand l'on vint nous faire signer une requête contre l'*union des Canadas*. M. Cauchon connaissait mieux que personne mes sentiments et mes convictions d'alors. Aujourd'hui je n'ai pas honte de me ranger de son côté. J'ai toujours

blâmé l'*union* ; mais j'aime trop les Canadiens-français pour les exciter dans ce moment-ci, à compromettre la magnifique position qu'ils occupent, afin de les engager dans une agitation politique, qui les plongeait infailliblement dans l'infériorité sociale, dont M. La Fontaine, autant que M. O'Reilly, les voudrait préserver, même au prix de leur réputation, et au prix de plus chères amitiés que celle de *l'Avenir* !

Il ne s'agit point dans la lettre qui m'a attiré l'amère censure de *l'Avenir*, d'une question de *raison*, mais d'une question de *convenance*, tout au plus. Toute vérité n'est pas bonne à dire en tout temps. La sagesse, l'habileté consiste à saisir l'occasion favorable de jeter dans l'esprit public les germes d'une salutaire opinion. J'en suis encore à trouver un seul Canadien-français qui ne blâme pas l'*union*. Nous ne sommes divisés que sur le point de *l'opportunité*. Ceux qui combattent avec le plus d'ardeur, les sentiments de ceux qui voudraient agiter le rappel de l'acte qui unit les deux provinces, ne flétrissent pas avec moins d'énergie que leurs adversaires, l'iniquité de cette mesure, seulement, les premiers voudraient assurer au peuple, au pays les bienfaits que prépare une administration, pour le rétablissement de laquelle, les deux partis confondaient leurs vœux et leurs efforts, il y a quelques mois.

Pour moi, je vois à présent comme j'ai aperçu dès le commencement, les dispositions les moins équivoques chez lord Elgin et ses conseillers actuels, de favoriser toute mesure tendant à améliorer la position sociale de la race française en ce pays. Je croyais, je crois encore que l'association des établissements canadiens est destinée à être un des plus puissants remparts de l'existence et de la prospérité de cette race.

Après six mois d'attente, de travaux, et, je le puis dire, de souffrance pour moi, la réponse du gouvernement nous parvient. Elle nous assure un immense avantage. Dans ma joie, j'en appelle à tous les citoyens d'unir leurs efforts à ceux des hommes qui travaillaient à l'avancement de la belle œuvre de la colonisation. Je proteste que je n'avais point dans ma pensée, les jeunes Messieurs de *l'Avenir*. Mais j'ai cru que le moment était favorable de prier les deux partis qui *affligent* le pays de leurs débats si peu *fraternels, charitables* et si peu *Canadiens*, de me prêter pour un temps tout l'appui de leur patriotisme, afin d'organiser le pays sous les drapeaux de l'association. Est-ce donc que les Canadiens-français ne sont pas divisés par ces débats inopportuns ! Est-ce que le pays ne gémit pas de cette division qui réjouit ceux qui y voient l'augure de leur propre et prochaine victoire ! Irlandais, et connaissant par l'histoire de mon pays, les conséquences de la *discorde*

entre frères, puis-je ne point désirer l'union entre vous Canadiens-français ? Et, s'il m'est permis de la désirer, me ferez-vous un crime de l'appeler de mes humbles vœux ? Messieurs de l'*Avenir* ! vous eussiez pu savoir, pourtant, qu'en exhortant tout le monde à cette unité d'action et de sentiments, je ne prenais pas sur moi de blâmer qui que ce fût.

Eussé-je même dix fois mérité l'amertume de votre critique, il eût été bienséant de votre part de me permettre de laisser le pays avec la douce conviction que la jeunesse canadienne sait aimer ceux qui l'aiment, et jeter le voile d'un charitable silence sur les fautes de ceux qui travaillent consciencieusement au bien du Canada.

Je prie les journaux français qui reproduiraient cette lettre, de ne l'accapagner d'aucune remarque. Messieurs de l'*Avenir*, puissiez-vous, puisse votre belle et chère patrie, n'avoir jamais d'ennemi plus dangereux que

B. O'REILLY.

VENTE PAR ENCAN

Farine, 1000 quarts (partie endommagée), quasi Gillespie, le 6, à 10 heures, par A. J. Maxham. Cuir, (compte des assureurs,) aux magasins de Gillespie et Cie., le 6, à 2 heures, par W. B. Meyer.

Verrus Unis et coupés, fruits frais, Porter, Peinture, Epicerie, liqueurs, etc. quasi Wellington, le 6 à 2 heures, par A. J. Maxham.

VENTE PAR ENCAN.

**AUX CAPITALISTES
ET AUX SPÉCULATEURS.**

PROPRIETES DE PRIX.

Par Encan seront vendus

Samedi prochain,

le 8 juillet, (s'il n'en est préalablement disposé d'ici à ce jour par vente privée,) les immeubles suivants, appartenants aux héritiers de feu J. B. DRAPEAU, situés au faubourg St. Vallier, rue St. Vallier, Savoir :

1^o  UN Emplacement, avec une maison neuve en bois, à deux étages dessus construite, faisant le coin des rues St. Vallier et St. Anselme, bâtie expressément pour le commerce, avec une cour de la grandeur de près d'un emplacement.

2^o Un autre terrain, avec une maison en bois, à un étage, situé à l'autre coins des dites rues, avec un hangar et une étable contenant 8 places. Ce terrain est d'une grandeur assez vaste pour permettre d'y bâtir une seconde maison à l'autre coin, au bout de la profondeur, sur la rue St. Gabriel.

3^o Un autre emplacement situé au même lieu, avec une maison dessus construite, à un étage, pour deux loyers, avec hangar, étable et une grande cour.

Toutes ces propriétés sont dans une situation commerciale des plus avantageuses et méritent particulièrement l'attention des marchands.

On donnera des titres incontestables, et on peut obtenir toutes informations en s'adressant au sousigné.

Pour favoriser les acquéreurs, il ne sera exigé que la moitié du prix comptant, et l'autre moitié sera payable sous 3 mois.

La vente se fera sur les lieux à 2 heures de l'après-midi par

JOS. PETITCLERC, Notaire.

Québec, 3 juillet 1848.

Annonces.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Batais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Rue St. Joseph, No. 11.

Québec, 12 juin, 1848.

FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

LE DR. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porte voisin, de l'Hôtel St. George. Québec, 19 mai 1848.

BOUTIQUE DE GORDONNIER.



LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laine, Crêpe Organdie, Mousse-lines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrages français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON PRECOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS. AUSSI.

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes engagées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoulhouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches. rue Hope, (Ste. Famille.) No. 13.

Québec, 7 Juin, 1848.

PETIT MANUEL

DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE ; PAR LE REVED. P. CHINIQUI.

QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FRECHETTE & FIERRE, à des prix très réduits.

F. MARCEAU, Relieur.

Québec, 26 mai, 1848.

TROUVÉ.

LUNDI dernier, une SOMME D'ARGENT. Le propriétaire pourra la recevoir, en prouvant sa propriété et payant les frais d'avertissement. S'adresser à ce bureau.

Québec, 30 juin 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

Avis Important.—Toute personne de la Campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON, HORLOGER ET BIJOUTIER, etc. No. 9, Rue Lamontagne. QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiesir une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés. Québec 21 Juin 1848.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!
AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PREMIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RESOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faute de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,
Président.

Par ordre
O. ROBITAILLE,
Secrétaire.
3-fsm

Québec, 12 mai 1848.

NOUVELLE

METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE
Wm. Cowan,
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Dr. GIROUX,
APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Fabrique.
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,
QUÉBEC.

Cours de Botanique.

Le soussigné, membre agrégé de la société Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été, prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.
31 mars 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouverait un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du Canadien, du journal de Québec, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Premier arrivage d'Europe,

Via le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Ricci

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 28 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROC,
Quebec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfossez
ST. ROC,
Quebec.

MEUBLIER,



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,

de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISANCE, etc.

qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,
ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

PETIT TRAITE DE GRAMMAIRE ANGLAISE,

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchette et frère.



JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.
POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 24 décembre, 1847.

Institut Canadien DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHIARTIER,
Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CARTIER, par M. TH. HAMEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez les soussignés Prix 5s.

F. VEZINA,
Agnt.

Québec, 12 mai 1847.